



SNUipp-FSU12
Les corniches de Bourran
8, rue de Vienne
12000 RODEZ
Tél : 05/65/78/43/11
Mail : snu12@snuipp.fr

Rodez, le 30 septembre 2016.

à Monsieur le Directeur Académique
des services de l'Éducation Nationale
de l'Aveyron.

Objet : Fin de contrat des CUI aides administratifs

Monsieur le Directeur Académique,

Nous avons été alerté-es par plusieurs directeurs et directrices d'école sur le non-renouvellement de contrats CUI affectés à l'aide administrative des directeurs ou directrices d'école.

Au-delà des contraintes que la disparition de ces contrats vont créer et au-delà de l'alourdissement de la charge de travail des directeurs et directrices, nous nous interrogeons fortement sur la méthode.

En effet, dans les courriers reçus, il est clairement demandé au directeur ou à la directrice de donner l'information de non renouvellement de fin de contrat. Nous souhaitons rappeler que les directeurs-trices ne sont ni des supérieurs hiérarchiques ni les employeurs des personnels en question. Cette information ne relève pas de leurs attributions, elle les met en difficulté face à un personnel qu'ils connaissent, qui les accompagne depuis 2 ans et à qui ils ne peuvent proposer aucune solution d'avenir.

Nous regrettons que ces informations et leur transmission s'inscrivent dans la continuité du peu de considération que l'administration accorde à ces personnels précaires. En effet, après un contrat de 2 ans dans la plupart des cas, ces collègues auraient dû être reçus en entretien pour les informer de leur situation mais aussi des perspectives qui existent pour eux : des contrats AESH en CDD pourraient ainsi leur être proposés mais les directeurs-trices peu informés sur le sujet ne peuvent pas les accompagner. Un simple mail, qui plus est ré-adressé, n'est pas à la hauteur de l'engagement et du professionnalisme des personnels précaires.

Nous demandons donc que ce type d'information ne transite plus par le biais des directrices et directeurs d'école. Nous exigeons que les personnels précaires de l'Education nationale soient traités avec respect et qu'ils soient dignement accompagnés dans les moments très complexes comme ceux du non renouvellement de contrat.

Soyez assuré, Monsieur le Directeur Académique, de notre profond attachement au Service Public d'Education et au dialogue social.

Pour le SNUipp-FSU12,
La secrétaire départementale,
Valérie Tavernier.